



LETTRE EGF BTP LORRAINE – Février 2015



L'éditorial

Quel bilan dresser pour le BTP en Lorraine en 2014 :

Les entreprises du BTP ont beaucoup peiné durant cette année 2014 et les perspectives restent sombres. Le contexte extrêmement tendu et incertain a naturellement tendance à limiter les investissements. Les projets sont moins nombreux et d'ampleur moindre, ce qui entraîne une forte baisse des prix et donc une grande fragilisation des entreprises et la défaillance des moins structurées d'entre elles.

L'enjeu en terme d'emploi pour nos sociétés, et pour l'emploi régional est donc fort.

Pourtant et malgré ce contexte, les entreprises d'EGF BTP veulent tenir les engagements pris dans le cadre du Pacte Social et Sociétal.

Ces engagements portent en particulier sur la sécurité, la formation des collaborateurs, l'insertion, l'embauches en CDI, mais aussi sur les partenariats avec leurs fournisseurs et sous traitants et la lutte contre le travail illégal.

Des raisons d'espérer ?

Il y en a plusieurs heureusement. Tout d'abord, ce contexte difficile poussent nos entreprises à se renouveler. L'innovation et la rupture ne sont pas un luxe ou une coquetterie, c'est une condition de survie pour notre profession. Nous connaissons actuellement avec le BIM (Building Information Modeling), une vraie innovation de rupture. Pour cela, les Entreprises d'EGF BTP sont bien armées et particulièrement en pointe et font preuve de dynamisme dans cette perspective. Aux cotés de nos clients, nous espérons convaincre de la pertinence de ces innovations, et qu'elles permettront à toute notre profession une sortie de crise par le haut.

Ensuite, en Lorraine, plusieurs maîtres d'ouvrages sociaux, qui ont cette possibilité, ont opté pour des modes de passation en conception réalisation. Cette procédure innovante qui répond bien aux objectifs de respect stricte des coûts a permis l'élaboration de projets innovants dans des délais et coûts performants.

Nous redisons ici, la nécessité d'élargir la possibilité de recours pour (tous) les Maîtres d'Ouvrage aux marchés globaux : ce sont des procédures qui permettent de faire baisser les coûts, réduire les délais, et gagner en qualité, et tout cela en suscitant l'innovation des entreprises et sans appauvrir l'architecture des projets. Ce constat, ce n'est pas nous, entreprises, qui le faisons, ce sont nos maîtres d'ouvrage en logement social, dans le cadre de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat). L'USH précise aussi que ce type de contrat ne s'adresse pas forcément aux majors, mais que les PME y trouve une bonne place. C'est bien une solution gagnant – gagnant.

La perspective de l'ANRU 2 : La liste est établie, et nous avons 5 quartiers retenus en Lorraine. Ce sera autant d'occasion de montrer notre capacité à proposer des solutions issues de notre pacte social et sociétal, particulièrement adapté aux opérations ANRU.

Nous avons besoin avec nos clients Maîtres d'Ouvrage de nous réinventer, d'innover et ainsi « sortir par le haut » de ces années difficiles. C'est ce que nous proposons.

Je souhaite, au nom d'EGF BTP, à tous nos clients et partenaires, une belle année 2015.

Antoine Thomazo – Délégué Régional EGF BTP Lorraine



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

L'écho des chantiers / LETTRE EGF BTP – Février 2015

Chantier en cours : la requalification du foyer bergamote à NANCY rue Gabriel Mouilleron pour **ICF HABITAT NORD-EST**

Il s'agit de la rénovation totale des 142 chambres et parties communes du foyer bergamote. Ce chantier réalisé en site occupé, vise à redonner du confort aux logements, tout en permettant son fonctionnement pendant la durée des travaux, grâce à un planning de phasage précis.

Le montant de l'opération : 2 150 000 € HT

La date de livraison prévue : Le 16 mars 2016

Maître d'œuvre : **Cabinet DEMANGE**

Entreprise Générale : **EIFFAGE CONSTRUCTION**



Livraison de la 3^{ème} phase du PPP DU LYCEE LE CHESNOIS A BAINS-LES-BAINS

Le Conseil Régional de Lorraine a signé un contrat de partenariat avec les sociétés **Rabot Dutilleul Partenariats, Rabot Dutilleul Construction, Atlante Gestion et Vinci Facilities**, pour la conception, la construction, le financement et la maintenance du lycée Le Chesnois sur 20 ans d'un coût global de 25,6M€. Le lycée, d'une capacité de 300 élèves s'étend sur 11 500 m² SHON et comporte un internat (170 places), un bâtiment d'enseignement (externat), une demi-pension, des ateliers, des terrains de sport et une demeure du XIX^e siècle réhabilitée. L'architecture, contemporaine, reste en lien avec l'environnement forestier des Vosges tout en demeurant très attentive à la bonne fonctionnalité du site et des ouvrages. C'est un projet HQE et BBC.

L'opération s'est déroulée en 10 mois d'études suivies de 41 mois de chantier en 4 phases avec maintien de l'activité. (livraison de la phase 4 en juin 2015)

La sous-traitance dans un esprit de partenariat :

de la négociation au décompte final, des échanges contractuels et techniques efficaces et confiants dans l'intérêt de chacun et de la qualité de l'ouvrage

Superficie : 13 232 m² shon

Coût : 20 278 314 €HT

Maîtrise d'œuvre : **TOA / Ingérop / OASIIS / FACEO**



Un partenariat fiable : respect rigoureux des coûts et des délais, adaptation aux ouvrages existants, réactivité et prise en compte des modifications. Information transparente du Maître d'Ouvrage par un rapport mensuel complet. Prise en compte des spécificités liées à la réalisation de l'ouvrage dans un lycée en activité.

Succès en termes de sécurité :

Zéro accident pour Rabot Dutilleul Construction et ses sous-traitants. Un livret d'accueil pour tous. Des 1/4H sécurité et environnement deux fois par mois. Un recueil des codes (circulations, lavages, stockage, signalétique...) pour un chantier en sécurité. L'application de la Charte de respect de l'environnement de chantier.

Meurthe et Moselle Habitat et l'expérience du dialogue compétitif

2 groupements composés d'une part par :

Demathieu et Bard, Jean Claude Seifert, Neo Domus, Bet 2 c et Energico

Et d'autre part par :

Pertuy Construction, Rolf Matz, Solares Bauen, Betom et Itinéraire design

Vont réaliser la réhabilitation thermique de 447 et 506 logements pour le compte de **Meurthe et Moselle Habitat**.

Ces 2 premiers lots ont été attribués à l'issue d'une procédure de dialogue compétitif.

Maître d'Ouvrage : **Meurthe et Moselle Habitat** - AMO : **S2E** (Besançon)



Le centre commercial Saint Jacques à Metz

Les travaux de réhabilitation du **Centre Saint Jacques**, réalisés par **EIFFAGE CONSTRUCTION** en 2013 et 2014, font suite à une longue histoire, au cours de laquelle le Centre a déjà fait l'objet d'importants travaux de restructuration.

Le Centre Saint Jacques a en effet été inauguré en novembre 1976 par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Il comprenait alors 76 boutiques, un supermarché et un cinéma.

Au milieu des années 1980, le centre connaît une période difficile, et en 1989 est prise la décision de le redynamiser afin de l'adapter aux nouvelles exigences du public.

En mars 1990, 7 mois de travaux commencent. La société SAEE agrandit le centre pour passer de 76 à 120 boutiques et une verrière fait son apparition place du Forum. En 2013, le groupe **CORIO** décide à nouveau de rénover et améliorer l'agencement du Centre Saint Jacques. Il confie son projet de rénovation en Entreprise Générale des 20 000 m² à la société **EIFFAGE CONSTRUCTION**. Les travaux en deux phases ont débuté en novembre 2013 et se sont terminés en décembre 2014 pour un montant total de **5M€**.

Le recours à l'Entreprise Générale était parfaitement adapté à ces travaux complexes, réalisés en majorité de nuit. En effet, outre l'exigence de qualité très forte, pour maintenir l'attractivité des lieux, l'Entreprise a dû s'organiser pour que le Centre (et 100% de ses boutiques) demeure ouvert pendant toute la durée des travaux. Un challenge passionnant pour les équipes d'EIFFAGE qui ont mis au point un phasage pointu, et un roulement de **l'encadrement 24h sur 24**.

Ce chantier a également été l'occasion pour les équipes de se frotter à la conception 3D, afin de réaliser avec précision les plans des aménagements nouveaux, en fonction des structures existantes.

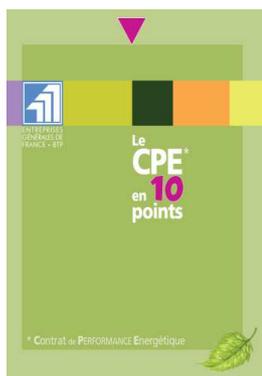
Exigence et innovation ont donc été les maîtres mots de cette belle réalisation.



ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE • BTP (EGF • BTP), est le Syndicat National des entreprises générales françaises de bâtiment et de travaux publics. Il adhère à la Fédération Française du Bâtiment et à la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Il regroupe les entreprises générales françaises de bâtiment et de travaux publics, c'est-à-dire les entreprises de construction qui disposent des moyens d'étude, de conception, de coordination, d'exécution, de maintenance et d'exploitation des ouvrages, qui leur permettent de proposer à leurs clients une approche globale de l'acte de construire

De nombreuses publications sont disponibles sur le site : <http://www.egfbtp.com/>



Le Pacte social et sociétal des entreprises générales un an après: attention danger !

Les entreprises générales de France, unies au sein du syndicat professionnel EGF.BTP, ont signé en 2013 un Pacte social et sociétal. Une manière de montrer leur exemplarité en matière d'emploi, formation, rémunération... et d'aller plus loin, en souscrivant cinq engagements :

- Associer les partenaires sous-traitants à leurs démarches de progrès social (santé, sécurité)
- Recruter 13 500 nouveaux collaborateurs en 2013 et 2014, dont 7000 jeunes de moins de 30 ans et 85% en contrat à durée indéterminée (CDI)
- Consacrer 4% de la masse salariale à la formation contre 1,6% prévus jusqu'ici par la loi
- Demander systématiquement aux clients maîtres d'ouvrages de prévoir une clause d'insertion représentant 5% des heures travaillées
- Lutter contre le travail illégal et mettre en place un badgeage des intervenants sur chantier.

En dépit d'un environnement difficile et d'une activité stagnante, ces engagements ont tous été honorés en 2013. Ainsi, les entreprises générales peuvent affirmer qu'elles sont des acteurs clés du développement économique et social des territoires.

- Les compagnons représentent 45% des effectifs (contre 21% pour l'ensemble des entreprises françaises) et 26% des effectifs ont moins de 30 ans (21,5% tous secteurs) ;
- Les rémunérations des compagnons y sont très supérieures aux minimums légaux ;
- L'investissement en formation continue atteint 3,8% de la masse salariale, soit 1 jeune en formation pour chaque équipe de 10 salariés et 4 millions d'heures d'insertion en 2013;

- Deux tiers de l'activité sont désormais réalisés dans le cadre de chantiers badgés. Une nouvelle enquête est en cours pour évaluer la mise en œuvre du Pacte en 2014 et les perspectives pour 2015. Mais à l'heure d'aujourd'hui, le respect de ces engagements est en danger. Il est à craindre que la forte aggravation du contexte économique et le repli de l'activité empêche les entreprises générales de maintenir un tel niveau de démarche responsable et citoyenne. C'est pourquoi elles appellent avec force les pouvoirs publics à prendre très vite des mesures de relance de l'investissement en BTP, générateur de croissance et d'emploi.

